



Pension de réversion entre 2 retraités pacsés

Par **Anita**, le **04/03/2009** à **02:03**

Bonsoir, Deux personnes se lient par un pacs à l'âge de la retraite. Celle qui perçoit la retraite la plus élevée décède; l'autre se retrouve démunie car sa retraite est très faible. Est-ce qu'elle percevra la pension de réversion comme pour un mariage? En vous remerciant de votre renseignement. Sincères salutations.

Par **pepsi**, le **04/03/2009** à **09:57**

Bonjour, Malheureusement, vous n'aurez droit à rien, le pacs n'étant pas reconnu. Il faut être marié, et si vous étiez déjà marié, cela sera calculer entre les différents époux selon la durée du mariage.

Par **natacha**, le **04/03/2009** à **17:59**

Bonsoir, Le droit à pension de réversion n'est ouvert qu'aux personnes mariées. Malheureusement vous n'auriez droit à rien. Les situations familiales évoluent mais pas la législation. Si vous avez une petite retraite, n'hésitez pas à me le faire savoir je vous indiquerai les démarches que vous pouvez entreprendre pour améliorer le quotidien. Bonne journée

Par **Anita**, le **04/03/2009** à **19:35**

Bonsoir Pepsi, bonsoir Natacha,
Je vous remercie de votre réponse si rapide. Je me préoccupais pour ma maman car nous vivons toutes les deux à l'étranger et dans des pays différents. Pour le moment tout va bien pour ma mère et son compagnon qui tous les deux ont la chance d'être en bonne santé. Je préférerais que jamais rien ne leur arrive, malheureusement la vie n'est pas faite que de bons moments, et de par leur âge, les accidents sont des choses qui arrivent. J'avais juste besoin de savoir, je suis une personne prévoyante et vivant seule avec deux enfants, j'ai toujours eu 3 assurances vie pour mes enfants pour être tranquille. Je ressens le besoin "d'assurer mes arrières". Voilà pourquoi, j'avais besoin de connaître les droits en matière de pension de réversion. Donc, dans son cas, cela ne sert à rien un mariage, vu le nombre d'années de mariage (25 ans) que mon beau père a eu avec son ex, sa part de la pension de réversion serait vraiment infime. Le mieux est une assurance vie en sa faveur.
En vous réitérant tous mes remerciements, recevez mes sincères salutations.